

Élections municipales

Second tour le 28 juin 2020



A propos des élections municipales

Comment vérifier son inscription : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Les bureaux de vote de BRAX :

- Bureau n°1 : (Habituellement en mairie) Grande salle des fêtes
- Bureau n°2 : École maternelle - Entrée par la rue des écoles

Votre carte d'électeur fait apparaître le bureau auquel vous êtes affecté.

Les horaires de ces bureaux de vote : de 8h à 18h, sans interruption.